

AVIS DE CONSTRUCTION

N° eBau 2023-6071

Requérants :	Graser Roland Pierre et Christine, Bielstrasse 18, 2540 Grenchen
Auteurs du projet :	Bigolin + Crivelli Architekten
Propriétaire foncier :	Graser Roland Pierre et Christine, Bielstrasse 18, 2540 Grenchen
Projet	Construction d'une maison individuelle avec un toit à pignon, double garage et sous-sol pour stockage et local technique
Emplacement :	Parcelle N° 1054, au lieu-dit : Rue des Oeuches « 6 », Commune de Romont, zone Ha2
Dérogation requise:	--
Dimensions :	Selon plans déposés

Dépôt public de la demande : la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Romont jusqu'à l'expiration du délai d'opposition et sur la plateforme eBau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille officielle d'avis du district de Courtelary.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Romont. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Le Conseil municipal

Romont, le 31 mars 2023